

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1590 concernant les Ministères

n° 1590

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

19 décembre 1962

Numéro JO

n° 12 du 31/12/1962

Date du numéro

31 décembre 1962

TEXTE INTÉGRAL

Le Gendarme Legros Albert, est nommé Régisseur de la Prison Civile de Djibouti, en remplacement du Gendarme Filliatre, à compter du 10 décembre 1962. Le Gendarme Legros occupera le logement au-dessus des bu-reaux de la Prison à compter de la date de sa prise en service.